

Titre : Feu vert pour le groupe AXA en Algérie.

Assurances : feu vert pour le groupe AXA en Algérie

AXA assurera le management de la nouvelle entité tandis que les partenaires algériens assureront la présidence du conseil d'administration.

Après plus de dix-huit mois de négociations avec les pouvoirs publics algériens, le numéro mondial de l'assurance a finalement conclu un accord avec des partenaires algériens, en vue de créer une filiale dont le capital sera détenu à 49% par l'assureur français et à 51% par des partenaires publics algériens, qui sont d'une part la BEA, première banque algérienne, et d'autre part le Fonds national d'investissement (FNI). Un accord qui a obtenu voici quelques jours le feu vert des autorités algériennes.

La position initiale de l'assureur français consistait, depuis plus d'un an, à réclamer sans succès l'agrément des deux filiales de droit algérien contrôlées à 100%, créées en décembre 2008. C'est cette position qui a été infléchie en ouvrant la voie à une solution négociée avec les pouvoirs publics algériens. La nature et la raison sociale des compagnies à créer devrait être précisée dès l'annonce officielle de la conclusion de ce partenariat, qui pourrait intervenir dans les prochaines semaines. Il portera, conformément à la nouvelle réglementation algérienne, sur la création de deux entités distinctes, spécialisées respectivement dans l'assurance dommage et les assurances de personnes. Les nouvelles compagnies devraient être opérationnelles dès le début de l'année prochaine.

Des partenaires de premier plan

La conclusion de cet accord constitue certainement, en raison de la qualité des partenaires engagés et de leurs ambitions, une étape importante pour le développement du secteur des assurances en Algérie. Plusieurs compagnies privées s'étaient montrées intéressées par une telle association. Une option qui n'a pas

retenu l'attention d'AXA et de la BEA, qui reste le partenaire privilégié du groupe français.

Poids lourd de l'assurance mondiale, avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 milliards de dollars, le groupe AXA confirme son intérêt pour le marché algérien en dépit de l'instauration d'un nouveau cadre de l'investissement, qui avait suscité à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée des rumeurs sur son retrait.

Selon les propos de son principal représentant en Algérie, Adlane Mecellem, l'ambition d'AXA dans le pays est « *d'apporter de l'innovation en matière d'offre de produits, mais aussi de la qualité de service dans des domaines comme les délais de remboursement* ». C'est aussi au développement de l'activité, quasiment vierge en Algérie, des assurances de personnes que le groupe souhaite s'atteler. AXA veut s'appuyer sur l'expertise d'un groupe international, dont près de 2/3 du chiffre d'affaires sont réalisés dans les branches vie, épargne et retraite, pour imprimer une nouvelle dynamique au marché algérien. L'offre de la nouvelle compagnie devrait inclure à la fois des produits de prévoyance comme le capital décès, qui existe déjà en Algérie, mais aussi des produits d'épargne, des retraites complémentaires et des produits d'assurance santé, pour lesquels il existe une véritable demande.

Nouvel attelage

Au sein du nouvel attelage, la qualité des partenaires se trouve aussi du côté algérien. La BEA, première banque publique algérienne, qui a réalisé des bénéfices records de 33 milliards de dinars (330 millions d'euros) en 2009, confirme également son engagement dans le secteur des assurances. Un premier accord de

principe avait été conclu, voici un peu plus d'un an, avec AXA dans le domaine de la bancassurance. A travers la création d'une société commune, le niveau d'engagement de la BEA, fortement stimulé par les autorités financières algériennes, change manifestement d'échelle et s'apparente à une option stratégique en faveur d'une diversification des activités de la banque.

La nature et la qualité du troisième partenaire sont également intéressantes à plusieurs titres. La prise de participation, à hauteur de 30% du capital, du Fonds national d'investissement créé au début 2009 est tout d'abord une première dans une entreprise constituée en partenariat avec un investisseur étranger. L'intervention de ce bras financier de l'Etat algérien constitue, en outre, une indication sans ambiguïtés sur le degré de soutien dont la création de la nouvelle entreprise bénéficie de la part des pouvoirs publics.

C'est, en effet, avec le soutien actif des autorités financières du pays qu'un nouveau décor est en voie d'être planté dans le secteur algérien des assurances. Une démarche qui vise, en remodelant les conditions de la concurrence, à stimuler un secteur qui représente encore moins de 1% du PIB et qui reste fortement sous-dimensionné en comparaison des pays voisins ou comparables. Rappelons qu'une première annonce était intervenue au mois de septembre dernier, qui confirmait la création d'une société d'assurance de personnes, avec pour associés principaux la SAA, la BADR et la BDL d'une part, et la MACIF d'autre part. Avec 34% du capital, la MACIF assure le management de la nouvelle compagnie. La compagnie française ouvrait ainsi la voie, en étant la première à s'accommoder de l'obligation faite aux entreprises étrangères de s'associer à un ou plusieurs actionnaires nationaux majoritaires.

Hassan Haddouche